Politique municipale pour les familles, les aînés et pour des saines habitudes de vie

«Saint-Joseph-du-Lac rassemble et mobilise les forces vives du milieu pour accroître l'offre de services et l'accès à ces services pour tous les membres des familles ainsi qu'aux aînés».

Cette initiative a été rendue possible grâce à la contribution du Ministère de la Famille et des aînés. La contribution du Carrefour action municipale et familles fut également bien appréciée. De plus, la Municipalité remercie l'école du Grand-Pommier et l'école Rose-des-Vents pour leur participation à l'activité du Petit conseil municipal.

Enfin, nous remercions chaleureusement tous les membres du comité de pilotage qui ont participé à toutes les étapes de l'élaboration de la présente politique.

Rédaction: Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac et Gestion L.L

Réalisation : Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac Impression : Services graphiques Deux-Montagnes





mot du maire

Chères citoyennes, Chers citoyens,

La municipalité de Saint-Joseph-du-lac est une organisation publique au service des citoyennes et citoyens. Résolument tournée vers l'avenir, elle s'engage à offrir des services de qualité répondant aux besoins de sa population, en constante croissance et évolution.

Bien qu'ancrée dans sa nature et sa vocation agricole, Saint-Joseph-du-Lac se transforme et son dynamisme se reflète dans les nombreuses jeunes familles qui s'établissent ici.

C'est dans cette optique que le conseil municipal a adopté la Politique municipale pour les familles, les aînés et pour des saines habitudes de vie, qui vise l'amélioration du milieu de vie et le vieillissement actif dans notre belle municipalité.

L'élaboration de la politique a nécessité la participation de plusieurs citoyens, que je tiens à remercier chaudement. En tant que maire, je ressens une réelle fierté lorsque je constate que nos citoyens offrent de leur précieux temps pour contribuer à la vie communautaire.

Enfin, cette politique n'aurait pu voir le jour sans l'engagement constant et rigoureux des deux conseillers municipaux qui en étaient porteurs, soit Alexandre Dussault, président et responsable des familles et Régent Aubertin, vice-président et responsable des aînés.

Je les remercie et je salue leur dévouement.



mot du conseiller

Chères Joséphoises et Joséphois,

En mars 2018, je me suis engagé comme président du Comité de la Politique municipale pour les familles, les aînés et pour des saines habitudes de vie. Aujourd'hui, après de nombreuses démarches concertées avec les citoyens et acteurs du milieu communautaire joséphois, je suis très fier de vous présenter le fruit de notre travail. Vous le constaterez: ce ne sont pas les idées ni les projets qui manquent!

Cette politique évolutive s'adaptera aux besoins changeants des couches d'âges visées. Pour ce faire, un comité de suivi assurera la réalisation du plan d'action.

Je tiens à remercier tous les citoyens membres du Comité, soit: Catherine Crewe, Claire Dupont, Valérie Fournier, Catherine Gaudry, Claude Laurin, Gérard Lauzon, Isabelle St-Jean et Véronique Vigeant. J'en profite aussi pour saluer la généreuse contribution de M. Régent Aubertin, conseiller municipal et responsable de la question des aînés, qui a joué un rôle clé à travers les diverses démarches de l'élaboration de cette politique.

Cette politique, nous l'avons créée ensemble. Ensemble, avec les membres du comité, certes, mais également avec toute la population joséphoise, qui a ajouté son grain de sel en participant aux diverses activités d'échanges et au sondage mené à l'automne 2018.

En terminant, je vous invite à découvrir le document qui suit, en espérant que vous serez emballé par les initiatives proposées!

Alexandre Dussault

définitions

Politique pour les familles

La politique familiale vise l'amélioration du milieu de vie des familles en fonction des diverses étapes qui jalonnent leur existence. L'élaboration d'une telle politique est le fruit d'une démarche réalisée avec les citoyens et encourage le partenariat avec les ressources sur le territoire.

Politique Municipalité amie des aînés (MADA)

La politique « Municipalité Amie Des Aînés » (MADA) s'inspire du Guide mondial des villes-amies des aînés de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et de diverses initiatives. Cette démarche vise à favoriser le vieillissement actif au Québec.

Saines habitudes de vie

Pour vivre en santé, les aînés ont besoin de faire partie intégrante de leur milieu, de participer à la vie sociale, économique et culturelle et aussi d'être actifs intellectuellement, socialement et physiquement.

pourquoi?

Car c'est une priorité sur les plans politique et administratif, et un plaidoyer pour la qualité des services et la qualité de vie de notre population.

En amorçant cette démarche d'analyse de besoins des familles et des aînés, d'écoute et de concertation avec les partenaires et les ressources du milieu, la municipalité confirme que Saint-Joseph-du-Lac est un endroit où il fait bon vivre en famille, et où les aînés peuvent continuer de vivre heureux en demeurant actifs et en bonne santé. Une telle démarche s'inscrit dans le cadre de la série de politiques adoptées par le conseil municipal ces dernières années, notamment en matière d'environnement, de communication, de non-violence et de reconnaissance des employés.

principes directeurs

La Municipalité souhaite que la Politique municipale pour les familles, les aînés et pour des saines habitudes de vie, serve notamment :

- 1- d'outil de référence évolutif, qui s'adaptera pour mieux répondre aux besoins changeants de la communauté grandissante.
- 2- à assurer la pérennité du « penser et agir familles-aînés ».
- 3- à concentrer l'offre de services autour de la dynamique familiale, en incluant toutes les tranches d'âge de notre communauté.
- 4- à garder nos aînés actifs sur tous les plans afin qu'ils continuent de s'épanouir dans leur milieu et de transmettre leur savoir et leurs connaissances.

Par ces principes, nous désirons que Saint-Joseph-du-Lac demeure un lieu attrayant tant pour la vie familiale que pour une vie de retraité en toute quiétude.

valeurs préconisées

La Politique municipale pour les familles, les aînés et pour des saines habitudes de vie souhaite véhiculer, dans tous ses aspects, les valeurs qui suivent:

- La participation sociale et citoyenne
- La vie active
- La sécurité
- Le respect, l'écoute, l'équité, l'inclusion

L'entièreté des actions qui seront réalisées cadrent avec l'une ou l'autre de ces valeurs.

comité de pilotage

Suivant un appel à l'ensemble de la population joséphoise, un comité de pilotage composé de parents et d'aînés appartenant à divers groupes d'âge et de divers représentants d'organismes du milieu a été formé.

NOM	TITRE
Alexandre Dussault	Conseiller municipal et président du comité
Régent Aubertin	Conseiller municipal et responsable aînés
Valérie Lalonde	Directrice des loisirs, culture et tourisme
Valérie Fournier	Citoyenne représentante des familles
Catherine Gaudry	Citoyenne représentante des familles
Isabelle St-Jean	Citoyenne représentante des familles
Véronique Vigeant	Citoyenne représentante des familles
Catherine Crewe	Citoyenne représentante des familles
Claire Dupont	Citoyenne représentante des aînés
Claude Laurin	Citoyen représentant des aînés
Gérard Lauzon	Citoyen représentant des aînés
Louise Lapointe	Chargée de projet
Johane Michaud	Agente de liaison, CISSS des Laurentides



méthodologie

Voici un bref résumé des démarches de consultation et des méthodes mises sur pied par le comité de pilotage afin de recueillir le pouls de la population:

Sondage en ligne, août et septembre 2018

- 262 sondages remplis par 847 répondants, dont 299 jeunes de 19 ans et moins et 83 aînés
- Taux de représentativité de 10,4 %, bon échantillonnage

Consultation publique avec les aînés, 17 octobre 2018

- 27 aînés ont participé aux discussions : 20 femmes et 7 hommes
- La formule table ronde a permis de bien cerner les besoins



Petit conseil : les ieunes à l'honneur, 11 décembre 2018

- Réception de 32 de projets soumis par les élèves de 6^e année
- L'exercice de présentation en séance municipale a permis de confirmer certains besoins de la clientèle préadolescente



profil municipal

Profil démographique joséphois

- Accroissement de 7,9 % de la population entre 2011 et 2016, contre 2,6 % pour la MRC de Deux-Montagnes
- Hausse notable des groupes d'âge de 5 à 9 ans, 30 à 39 ans, 50 à 59 ans et 70 à 79 ans, sensiblement la même partout au Québec.
- Ces données traduisent à la fois une augmentation des jeunes familles et un vieillissement de la population.



- Haute proportion de couples avec enfants: reflet de la nature jeune des familles joséphoises.
- 30 familles avec au moins un enfants de moins de 18 ans. dont 150 familles monoparentales.

Les aînés joséphois

- Les 65 ans et plus forment 12,1 % de la population, contre 15,4% dans la MRC et 18 % dans le reste du Québec
- 1/4 des aînés vivent seuls
- Accroissement notable de 28 % des personnes âgées de 65 à 74 ans entre 2011 et 2016.



Infrastructures municipales

Saint-Joseph-du-Lac possède plusieurs infrastructures pour le plein air (parcs, sentiers, etc.) et pour l'organisation d'activités et d'événements culturels, sociaux et communautaires (salle communautaire, parcs, bibliothèque).





Parc d'Oka

Les jeunes qui pratiquent des sports nécessitant des infrastructures que la Municipalité ne possède pas, notamment des arénas ou piscines, reçoivent une subvention dans le cadre de la Politique sur les frais de non-résidents.

La Municipalité offre également un remboursement de 50 % sur la carte d'accès au parc d'Oka.



Parc Jacques-Paquin

Services et activités municipaux

À Saint-Joseph-du-Lac, de nombreuses activités et événements sont organisés pour tous les groupes d'âge. La diversité de l'offre démontre la volonté du service des loisirs à s'adapter aux besoins changeants de sa population.



plan d'action

En raison de l'augmentation de la population, la municipalité devra adapter ou bonifier son offre de services. Il s'agit donc d'une belle occasion, pour elle, de réfléchir sur des façons d'optimiser son offre à long terme tout en tenant compte de sa capacité financière. Le plan d'action est établi sur 5 ans.

La jeunesse de la population joséphoise la rend dynamique et active. Saint-Joseph-du-Lac souhaite garder son pouvoir d'attraction pour les familles. Même si les adolescents doivent fréquenter les établissements d'enseignement des villes avoisinantes, il est possible de concevoir des activités qui stimuleront leur sentiment d'appartenance à Saint-Joseph-du-Lac.

L'utilisation des services est en constante progression et la municipalité dispose d'infrastructures offrant des possibilités variées.

En outre, il est possible de mettre sur pied des initiatives permettant d'offrir des services de soin et de proximité pour les aînés afin de mieux faire face au vieillissement de la population.

Travailler ensemble

En mettant ses infrastructures à la disposition des ressources communautaires et des bénévoles, et en travaillant plus étroitement avec eux, la municipalité multiplie les initiatives citoyennes et les occasions d'entraide et de socialisation pour les jeunes, les familles et les aînés.

Le recrutement de bénévoles pouvant faire du transport et du covoiturage ou réaliser des activités et des projets favorisera la participation des jeunes et des aînés aux activités et événements.

Ainsi, les Joséphois pourront bénéficier de services abordables et, optimalement, la municipalité pourra obtenir du soutien d'autres paliers de gouvernement pour l'optimisation de ses infrastructures.

Objectifs généraux

En vue de mieux répondre aux besoins actuels et futurs des Joséphois, la municipalité souhaite agir comme catalyseur auprès des acteurs clés de la communauté et des municipalités environnantes. À cet égard, elle entend réunir ces acteurs afin d'amorcer ou de soutenir des initiatives locales.

Pour concrétiser ses intentions, la municipalité a établi 3 grands objectifs :

Example 1 Faciliter l'accès aux différentes ressources

- Créer ou sécuriser des liens cyclables : bollards, marquage, etc.
- Bonifier les aménagements dans différents parcs : toilette, buvette, espaces ombragés, jeux, prêt de matériel sportif, etc.
- Favoriser le sentiment de sécurité: éclairage, présence et sensibilisation policières, initiatives de bon voisinage, etc.
- Instaurer des moyens de transport collectif adaptés à la réalité joséphoise: taxibus, initatives de covoiturage, etc.
- Bonifier la programmation d'activités libres et gratuites, dans les salles ainsi que dans les parcs: cours gratuits, conférences, etc.
- Bonifier la programmation d'activités pour adolescents et aînés: cours adaptés, plages horaires dédiées, etc.

2. Créer des lieux de rassemblement culturel et intergénérationnel

- Augmenter l'offre d'infrastructures de loisirs: skate park, terrain de volleyball, etc.
- Créer des activités communautaires intergénérationnelles : cuisine collective, club de lecture pour adultes, etc.

3. Soutenir et promouvoir les organismes

- Adopter une politique de reconnaissance des organismes
- Collaborer davantage avec les organismes pour la mise sur pied d'activités complémentaires à l'offre municipale
- Partager des espaces communs
- Créer un réseau d'échange entre les organismes
- Faire la promotion des organismes du milieu et de leurs activités